

êtes sous ce rapport vis-à-vis d'eux dans une situation de flagrante inégalité.

Tandis que vous autres, Canadiens-français, vous étiez séparés de votre mère-patrie, ne recevant d'elle pendant plus d'un siècle ni un homme ni un écu, ils demeuraient en communication constante avec la leur, et elle leur envoyait incessamment des renforts d'hommes et de capitaux. On m'assurait dernièrement que les capitaux anglais qui sont actuellement placés dans le Canada, et—on ne saurait leur en faire un reproche—qui ont été mis principalement à la disposition de l'élément anglo-canadien, s'élèvent à plus de 500 millions de piastres. Quant à l'immigration, j'en trouve le relevé dans le dernier rapport du ministère de l'agriculture du Dominion. De 1829 à 1878, en cinquante ans, il est arrivé dans le port de Québec 1,393,594 émigrants, dont 524,116 venaient d'Angleterre, 512,014 d'Irlande, 157,102 d'Écosse, 184,284 d'Allemagne, et 16,028 seulement de tous les autres pays, parmi lesquels il faut compter la France. Il y a des années—et je ne parle pas d'une époque bien éloignée, je parle de la période de 1860 à 1869 où ces autres pays ne vous ont fourni que 8 ou 10 émigrants, encore je soupçonne qu'ils n'appartenaient pas à la meilleure catégorie; en 1869, il n'y en a eu que deux. Eh! bien, messieurs, cet état de choses doit cesser, il est temps que les capitaux français et les Français eux-mêmes reprennent le chemin du Canada. Ils y trouveront des placements avantageux—et je suis persuadé même que nos capitaux seront plus en sûreté chez les Canadiens-français que chez les Péruviens et les Turcs.

Je ne parle pas seulement des garanties matérielles que vous pouvez leur offrir—votre code est fait sur le modèle du nôtre et votre législation hypothécaire, autant que je puis en juger, m'a paru excellente, je veux parler des garanties morales qui sont à mes yeux, bien supérieures aux garanties matérielles. Je veux parler de l'honnêteté native de votre saine et vigoureuse population, de son attachement à ses croyances, de son amour du foyer domestique. Et ce n'est pas seulement à la partie masculine de mon auditoire que ce compliment s'adresse. Il convient de faire ici la part de la galerie. Vous avez de charmants et aimables collaborateurs qui vous rendent non-seulement facile mais agréable la pratique des vertus domestiques, et la preuve c'est l'empressement que vous mettez à vous créer un foyer et à ne pas le laisser vide. Vous n'étiez que 60,000 il y a un siècle, vous êtes aujourd'hui plus d'un million et je ne vois pas pourquoi votre population ne continuerait pas à suivre la même progression, surtout si un courant d'émigration venait vous y aider, quoiqu'en vérité vous avez suffisamment prouvé que n'avez pas besoin d'aide. Ce qui vous manque encore une fois c'est le capital, et si, comme il est permis de l'espérer, un courant de capitaux et de forces vives se crée de la France vers le Canada français, l'équilibre se rétablira entre les deux éléments de votre population. Ai-je besoin d'ajouter que vos compatriotes anglo-canadiens, en profiteront aussi bien que vous, car il est toujours plus avantageux d'avoir un voisin riche qu'un voisin pauvre. Grâce au ciel, les vieux et mauvais sentiments d'animosité qui séparaient les deux races ont complètement disparu.

Autrefois, la France et l'Angleterre se considéraient réciproquement comme d'éternelles ennemies. Et cela se conçoit. Nous ne connaissions les Anglais que par les ravages qu'ils venaient exercer sur nos côtes; ils ne nous connaissaient que par les razzias que nos corsaires faisaient aux dépens de leur commerce. Aujourd'hui, les Anglais viennent nous acheter pacifiquement nos œufs, nos volailles, nos légumes et nos fruits et ils nous les paient un bon prix; les corsaires sont remplacés par des steamers qui ne suffisent pas au transport des voyageurs et il est maintenant question, vous le savez, de creuser un tunnel sous la Manche. Nous faisons ensemble chaque année pour un milliard et demi d'affaires, et l'inimitié éternelle a

fait place à l'entente cordiale. Ces mêmes bons sentiments, je suis heureux de les retrouver ici. Je suis heureux de constater que vos hommes d'état les plus éminents anglo-canadiens et franco-canadiens, ont accueilli nos efforts avec une égale sympathie, sachant bien qu'il y a une place dans ce vaste et fécond pays pour l'intelligence et les capitaux français, aussi bien que pour l'intelligence et les capitaux anglais,—et que la concurrence qui s'établira entre eux tournera au profit de la prospérité et de la grandeur communes. Permettez-moi donc de terminer, messieurs, en portant un toast à l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre et à l'union fraternelle de leurs enfants, les Anglais et les Français d'Amérique.

DISCOURS DE M. DE LA LONDE

Messieurs,

Je serais bien embarrassé de répondre aux toasts éloquentes que vous venez d'entendre, si je ne me rappelais cet axiome si sage d'un de nos grands poètes: "Ce qui se comprend bien s'énonce clairement." Dès lors, je reprends courage, car mon enthousiasme pour votre magnifique pays et ma reconnaissance pour l'accueil charmant que j'y ai trouvé, sauront m'inspirer des accents convaincus.

En arrivant ici, je vous avouerai que j'étais loin de m'attendre au spectacle que je trouve. Non pas que j'ai cru un instant à la vérité de cette parole tristement célèbre tombée des lèvres d'un courtisan, dans des jours de malheur.

Mais je ne pouvais supposer que cette petite colonie française de 60,000 hommes, abandonnée depuis un siècle sur la terre d'Amérique, était devenue tout un peuple, ayant gardé sa langue, ses mœurs, son caractère et sa religion.

J'avais oublié que la France, en s'en allant, avait laissé deux choses à ses enfants: l'ardent amour de la patrie qui fait les héros, la foi religieuse qui crée des martyrs et sait accomplir des prodiges.

Après un siècle de luttes, encouragés, soutenus par votre admirable clergé, vous avez su conquérir l'estime et l'affection de vos anciens vainqueurs, et maintenant tous unis sous le loyal drapeau de l'Angleterre, ayant un gouvernement local libre et fort, vous voulez travailler plus facilement à la colonisation et à la richesse de votre pays. La nouvelle lutte, toute d'émulation et de progrès cette fois, ne sera pas aussi vive, et vous venez demander à vos frères de France de vous aider et de vous prêter le capital, ce levier puissant sans lequel on ne peut rien. J'ai le ferme espoir que les Français répondront à cet appel. Et pour ma part je ferai tous mes efforts pour les y encourager et leur dirai ce que j'ai vu: ces magnifiques fleuves bornés de terres fertiles et de forêts immenses qui ne demandent que la hache du bûcheron pour livrer leurs richesses; ces Laurentides, gardiennes de trésors incalculables que Dieu a fait surgir ici presque à la surface du sol; enfin ce Far West, il y a quelques années à peine encore inconnu, et dont les mystérieuses solitudes n'attendent pas longtemps les chemins de fer civilisateurs et la charrue des colons.

J'avoue messieurs que, comme agriculteur, le Far West a été un spectacle merveilleux pour moi.

Quelle prodigieuse fertilité et quelle immense étendue. La libéralité du gouvernement m'a permis d'accomplir un magnifique voyage auquel je n'aurais jamais pu songer si j'avais été livré à mes propres ressources.

Je ne vous parlerai ni de Winnipeg qui avait 900 habitants il y a dix ans, et qui en possède maintenant 9,000, ni d'Emerson, la nouvelle ville frontière, qui vit en un an ses terres centuplées de valeur, mais dans le désert que j'ai parcouru et que le chemin de fer sillonnera demain, que de richesses agricoles enfouies vont s'offrir aux colons, que de villes vont s'élever comme par enchantement sur ces rivières, aux bords de ces lacs encore sans nom! Est-ce que mon imagination va trop loin? Les Mennonites sont là pour me répondre

et pour dire ce que peut l'association et le travail.

Venus de Russie il y a quatre ans à peine, presque sans argent, ils ont maintenant de magnifiques récoltes, de gros villages, reliés par des ponts et des routes. Ils sont riches, tous! Leurs terres ont plus que déculpé de valeur. Et quand vous leur demandez comment ils se trouvent à Manitoba, ils vous répondent tous par cette phrase bien rare: "Nous sommes contents de notre sort et du gouvernement."

Avant de terminer, je vais vous prier d'être mon interprète auprès de tous les membres du gouvernement pour leur dire combien je suis touché de la manière dont ils m'ont aidé dans le magnifique voyage qu'il m'a été donné d'entreprendre à travers ce beau pays. En remerciant le gouvernement, je voudrais aussi exprimer ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont si bien accueilli ici; mais pour n'oublier personne, il faudrait citer tous ceux que j'ai rencontrés, et la nomenclature en serait trop longue. Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma reconnaissance et qu'ils me permettent, en terminant, de porter la santé de l'union de la France et du Canada, et de leur dire non pas adieu, mais au revoir.

LA MENDIANTE

Grelottant sous le châle
Qui la couvre à moitié,
Une enfant, maigre, pâle,
Implora ma pitié.

Fouetté par la rafale,
Son fichu replié
Pendait, livide, sale....
Triste, elle m'a crié:

"Un sou pour la petite....
"J'ai faim... Je suis sans gîte...
"Pour l'amour du bon Dieu!"

Riches, l'hiver s'avance!
Donnez; car l'indigence
Pleure et souffre en tout lieu!

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Novembre, 1880.

ERREUR TYPOGRAPHIQUE.—Dans ma dernière poésie intitulée: *Le petit roi du logis*, vers le milieu de la pièce, au lieu de: Et tout finit par me baiser,

Lisez:

Et tout finit par un baiser.

N. B.

M. J.-N. Leprohon, qui vient d'être nommé premier clerc - assistant de la Chambre des Communes, est l'arrière-petit-fils de M. J.-P. Leprohon, qui vint au Canada, de Saint-François du Havre de Grâce, Normandie (France), en 1768, comme lieutenant du régiment de Bearn; petit-fils de feu J.-P. Leprohon, riche marchand de Montréal, et fils de feu L.-X. Leprohon, architecte, aussi de Montréal. Il naquit à Montréal en 1821, et reçut son éducation dans les collèges de Ste-Anne de la Pocatière, Nicolet et Québec. Il étudia le droit en société de feu l'hon. juge Paquet à Québec, et à Montréal avec l'hon. juge L.-F. Drummond. Il fut admis à la pratique de la profession, dans le Bas-Canada, en 1846, et nommé assistant-clerc des comités de l'Assemblée législative, du Canada, (permanente) en 1849; premier assistant-clerc des comités pour élections contestées en 1873, et clerc-en-chef de comités en 1875. Il fut ensuite nommé secrétaire privé de l'hon. J. Cockburn et de l'hon. T.-W. Anglin, et il occupe maintenant la même position auprès de l'hon. M. Blanchet. Il avait été nommé second clerc assistant en février 1879.

Indigestion.—La principale cause de la maladie des nerfs est l'indigestion, laquelle provient de la faible d'estomac. Personne ne peut avoir les nerfs sains et jouir d'une bonne santé sans faire usage des Amers de Houblon pour renforcer l'estomac, purifier le sang, conserver le foie et les rognons à l'état de santé, et enlever toutes les matières nuisibles au système. Voir une autre colonne.

Derniers moments de l'empereur Maximilien

Nos lecteurs liront avec intérêt l'histoire des derniers moments et l'exécution de l'empereur Maximilien au Mexique.

Une des grandes préoccupations du testateur était de savoir à qui il laisserait ses papiers, auxquels il attachait le plus haute importance pour sa mémoire. "Je tiens, répétait-il, à ce qu'on écrive mon histoire, à ce qu'on dise toute la vérité sur mon règne." Il avait pensé d'abord à M. Ramirez, qui avait rempli les fonctions de ministre des affaires étrangères pendant les premiers mois de l'empire. Il parla ensuite du prince de Joinville, puis de son dernier secrétaire, le père Fischea. M. de Lago lui suggéra un prince de la famille impériale d'Autriche.

"Non, reprit Maximilien; en ces sortes de choses, je me méfie des parents." En définitive, la question ne fut pas tranchée.

Sur le chapitre des legs, il y eut d'abord beaucoup de confusion. Les noms recommandés par le prince à ses héritiers se multipliaient à l'infini. On lui fit l'observation qu'il arrivait ainsi à accumuler sur sa succession des charges écrasantes. M. Hoorickx objecta aussi que, parmi les noms proposés, beaucoup étaient indignes de souvenir.

"Oh! je sais à quoi m'en tenir, répondit l'empereur, et je sais ce que je fais. Je connais les hommes. Une de mes consolations, c'est que j'ai trente-cinq ans et que je n'ai encore été trompé par personne."

Ses volontés principales une fois fixées, il procéda à la répartition des quelques bijoux qui lui restaient. Un médaillon, contenant des cheveux de l'impératrice, fut laissé à la reine Victoria, qui le lui avait fait tenir secrètement au temps où il n'était encore que fiancé, déjouant l'austère vigilance du roi Léopold. Il légua sa montre au comte de Flandre, son beau-frère, "et plus que mon beau-frère, ajouta-t-il, mon ami intime." A l'impératrice douairière du Brésil, il lui destina une médaille bénite, qui lui avait été donnée par l'impératrice Eugénie. Cette distribution était accompagnée de souvenirs anecdotiques qu'il racontait avec le même laisser-aller que s'il eût été au palais de Mexico.

Un moment, il eut l'étrange inspiration de conférer aux diplomates qui étaient venus l'assister, les grand-croix et les grands cordons de ses deux ordres. Pour l'en détourner, M. Hoorickx dut lui démontrer que ce serait faire un acte de chef d'Etat et reprendre sa souveraineté dont il importait qu'on le considérât comme s'élevant dépouillé depuis longtemps.

Bien des choses d'ailleurs restèrent à l'état de projets ou inachevées, par suite des disgressions qui prolongèrent à l'infini le règlement des détails, par suite aussi du départ forcé de M. de Lago, Hoorickx et Forest, dont je parlerai tout à l'heure. L'empereur s'était, entre autres choses, proposé de dicter un nouveau procès-verbal de ses interrogatoires qu'il disait avoir été défigurés. Il avait aussi commencé une protestation contre les faits et gestes de Marquez, flétrissant sa conduite et désavouant la mission que s'était arrogée le lieutenant de l'empire. Le codicille même que complétait son testament ne fut pas signé en la forme régulière, mais ratifié par une lettre écrite le 15 juin à M. de Lago. Cette lettre remerciait en outre les diplomates de leur dévouement, et chargeait M. Hoorickx d'écrire au capitaine Pierron et à Mme de Beauvais, ancienne institutrice de la princesse Charlotte. Maximilien annonçait en post-scriptum qu'il venait d'apprendre la mort de l'impératrice. "Bien que cette nouvelle, disait-il, me brise le cœur, elle m'est d'un grand soulagement dans le moment actuel. De plus, elle me donne l'assurance que toutes mes intentions pourront être remplies. Survivant à l'impératrice, j'hérite d'une partie de sa fortune, et mes héritiers seront en mesure de faire honneur à tous mes souvenirs."